

## MARSEILLE EN 1474, A LA VEILLE DE SON UNION A LA FRANCE : ENTRE LE PORT DE COMMERCE ET LE FOYER DE PELERINAGE

Sur les traces du dauphin Louis, le futur Louis XI, passé à Marseille en mai 1447<sup>1</sup>, précédant de quelque vingt ans le médecin nurembergeois Jérôme Münzer qui à son tour suivra le même itinéraire en septembre 1494<sup>2</sup>, c'est de retour de la Sainte-Baume, après une courte halte à Aubagne<sup>3</sup>, qu'Hans von Waltheym découvre l'antique cité phocéenne le mardi 26 avril 1474. L'escale sera brève : dès le lendemain matin de son arrivée le voyageur quittera la ville en direction de la vallée du Rhône *via* l'étang de Berre. En quelques lignes il nous a néanmoins laissé une précieuse évocation de la Marseille du Moyen Age finissant. Evocation et non point description, soulignons-le d'entrée, une évocation qu'il importe de préciser à la lumière de la documentation d'archives, mais dont tout l'intérêt tient à l'image à la fois globale et instantanée que le pèlerin allemand a su croquer de la ville moins d'une décennie avant son intégration au royaume de France.

---

1. Henri de BELSUNCE, *L'Antiquité de l'Eglise de Marseille*, t. III, Marseille, 1751, pp. 33-34 ; Jean REYNAUD, « Notes sur l'histoire de la plaine Saint-Michel », *Répertoire des Travaux de la Société de Statistique de Marseille*, t. XLVIII, 1911-1920, p. 141.

2. Le récit du voyage en Provence de Münzer n'était jusqu'ici connu qu'à travers la publication du texte latin procurée par Eugène DEPRez, « Jérôme Münzer et son voyage dans le Midi de la France en 1494-1495 », *Annales du Midi*, t. XLVIII, 1936, pp. 53-79. L'évocation marseillaise occupe les pp. 66-67, d'où sont tirées toutes nos citations. Une traduction française est livrée pour la première fois dans le présent volume.

3. Waltheym rapporte être descendu à l'auberge « A l'étoile ». Il faut songer au village aujourd'hui nommé Pont de l'Etoile (situé de part et d'autre de l'Huveaune entre Aubagne et Roquevaire) où un document de 1637 signale le Logis de l'Etoile, de construction déjà ancienne à cette date. Cf. Alfred SAUREL, *Dictionnaire des villes, villages et hameaux du département des Bouches-du-Rhône*, t. II, Marseille, 1878, p. 367.

« *Le plus merveilleux port maritime que l'on puisse voir en chrétienté* »

De l'ancienne topographie marseillaise force est de constater que bien peu nous est dévoilé. Les travaux des historiens permettent heureusement de fixer les grands traits du paysage urbain utiles à l'entendement du récit<sup>4</sup>. En comparaison de la vaste agglomération qu'elle est devenue, Marseille en 1474 ne laisse pas d'apparaître bien exigüe. La ville en ce temps-là ne couvrait guère que quelque soixante-dix hectares au nord du port. Côté terre de puissantes murailles la ceignaient qui ont subsisté jusqu'à l'agrandissement louisquatorzien de 1666 : l'esplanade de la Tourette, le quai de la Joliette, le boulevard des Dames, le cours Belsunce ainsi que l'axe inférieur de la Cannebière en restituent le tracé approximatif (voir le plan reconstitué ci-joint). Constituants essentiels mais en même temps banals de la ville du Moyen Âge, les remparts n'occupent qu'une place discrète sous la plume du chroniqueur. A peine relève-t-on quelques mentions incidentes relatives aux tours — nous les évoquerons plus loin — ou aux portes, en particulier cette porte du Marché (la *porta Beati Ludovici*) par laquelle le pèlerin de la Sainte-Baume, arrivé de l'est par la vallée de l'Huveaune, fit très certainement son entrée à Marseille<sup>5</sup>.

Il se peut aussi qu'une mention au prime abord énigmatique trouve ici sa place : je pense aux « deux murs extraordinairement grands ayant appartenu au roi de France », que l'on est bien en peine d'attribuer à un quelconque édifice. Ce curieux commentaire ne procède peut-être après tout que d'un quiproquo, une interprétation en somme trop littérale, commis autour du nom de la porte Galle (*porta gallica*), ainsi appelée parce qu'elle s'ouvrait au nord en direction de la terre de France et dont la double ligne de fortifications pourrait très bien correspondre aux murs recherchés<sup>6</sup>.

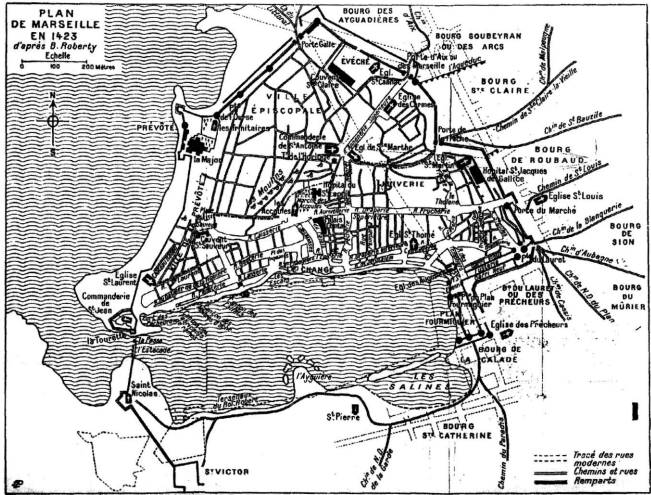
4. Sur la topographie marseillaise médiévale, incontournables sont les œuvres d'Augustin FABRE, *Les anciennes rues de Marseille*, Marseille, 1867-1869, 5 vol. ; d'Octave TEISSIER, *Marseille au Moyen Âge. Institutions municipales. Topographie. Plan de restitution de la ville 1250-1480*, Marseille, 1891 ; de Gaston RAMBERT, *Marseille, la formation d'une grande cité moderne : étude de géographie urbaine*, Marseille, 1934 et d'Eugène DUPRAT, « L'évolution urbaine », in *Les Bouches-du-Rhône. Encyclopédie départementale*, t. XIV, Paris-Marseille, 1935, pp. 1-118. On aura à cœur de pas oublier les recherches menées par Bruno Roberty.

5. Les chemins venant de la vallée de l'Huveaune abordaient la cité par deux portes principales : la porte du Marché (que Waltheim appelle de Saint-Louis en raison du voisinage du couvent Saint-Louis des frères Mineurs et parce que cette porte était défendue par la *turris de mercato vocata Sancti Ludovici*) ou bien la porte du Lauret, dite plus tard porte Réale (car c'est par cette porte que se faisaient les entrées solennelles des grands personnages reçus à Marseille). Voir Fernand MEYNIER, *Les anciens chemins de Marseille*, Marseille, 1866 ; J.-A.-B. MORTREUIL, *Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Marseille*, Marseille, 1872 et A. SAUREL, *Marseille et ses environs*, Paris, 1875. C'est dans les parages des deux portes, dans le quartier de la Blanquerie (de nos jours de la Bourse) que se concentraient les hôtelleries marseillaises ; l'auberge de l'Annonciade (*Ad Beatam Mariam Annunciatam*) se trouvait entre la porte du Marché et le masel du Tolonée.

6. Cette explication m'a été judicieusement suggérée par Régis Bertrand que je remercie ici de ses différentes remarques.

**PLAN  
DE MARSEILLE  
EN 1423**  
d'après B. Roberty  
Echelle

0 100 200 Mètres



L'actuel Vieux-Port — « la mer devant la ville » selon la jolie expression waltheymienne — et son système de défense bénéficient d'un éclairage plus soutenu<sup>7</sup>.

Les avantages naturels du port marseillais, tant en matière de capacité que de sécurité, n'ont pas manqué de frapper l'observateur étranger. Un vaste bassin nous est décrit, susceptible de recevoir « quatre ou cinq mille navires (qui) peuvent y naviguer sans se gêner... à l'abri du monde entier » ! J'ai rappelé que Marseille était entourée de remparts du côté continental ; il faut maintenant préciser qu'aucune ligne de murailles ne la protégeait en revanche en bordure du bassin. Les premières maisons de la basse ville avaient presque les pieds dans l'eau, dont elles étaient séparées par une simple grève plus ou moins déclive d'à peine 3 ou 4 mètres de large. Des palissades de pieux formaient au débouché des principales rues transversales de petits môles propices à l'accostage car ce n'est qu'un peu plus tard, sur les ordres du roi Louis XII en 1511, que cette rive sera dotée d'un premier quai continu et élargi en pierres de taille<sup>8</sup>.

Saisi du spectacle de la promiscuité, de l'intimité a-t-on envie de dire, de la ville et du port, le visiteur de 1474 pouvait à raison s'émerveiller de ce que « les grandes galères et tous les bateaux vont jusqu'à trois aunes des murs (c'est-à-dire des façades de la première ligne de maisons) de la ville » ! Waltheym souligne le grouillement des navires : c'est là un témoignage direct très précieux du renouveau commercial qu'après les crises du bas Moyen Age Marseille commençait à connaître depuis quelques années déjà<sup>9</sup>. Dès le siècle suivant l'effervescence portuaire marseillaise deviendra un véritable *topos* de la littérature de voyage. En 1555 Félix Platter parlera du « spectacle grandiose » du port « tout rempli de vaisseaux et ressemblant à une ville pleine de tours » tandis que Thomas Platter évoquera en 1597 « les vaisseaux si serrés les uns contre les autres et si nombreux qu'on ne voit plus la mer qui les porte », ajoutant que « ce qui rend le port de Marseille particulièrement commode, c'est que... les vaisseaux peuvent décharger leur cargaison devant

7. Outre la documentation originale qui sera citée au fur et à mesure, les développements qui suivent proviennent des études d'Eugène DUPRAT, « Physionomie du port de Marseille au XV<sup>e</sup> siècle », *La Revue de Marseille littéraire et artistique*, n° 35, 1922, pp. 953-960 ou d'Edouard BARATIER et Félix REYNAUD, « Le port de Marseille au Moyen Age », *Arts et Livres de Provence*, n° 31, 1957, pp. 29-39.

8. Ce premier quai fut agrandi à plusieurs reprises sous l'Ancien Régime (en 1565, 1602-1603 et 1631) jusqu'à la largeur de 9 mètres ; en 1840, on gagna encore sur le plan d'eau quelques mètres supplémentaires. Le port était en conséquence bien plus étendu et s'avancit beaucoup plus loin à l'intérieur de la berge au Moyen Age que ce n'est le cas de nos jours. Cf. Ferréol REBUFFAT, « Les anciens quais de Marseille », *Revue de la Chambre de Commerce de Marseille*, n° 598, 1950, pp. 34-39.

9. Voir E. BARATIER et F. REYNAUD, *Histoire du commerce de Marseille, t. II. De 1290 à 1481*, Paris, 1951, *passim* et plus récemment Edouard RASTOIN, « La vie économique à Marseille vers 1480 », *Marseille*, n° 126, 1981, pp. 18-28.

les portes mêmes des commerçants »<sup>10</sup> ! A l'évidence le port médiéval comme plus tard le port moderne constitue bien le creuset de l'identité marseillaise, le sein où se ravive au fil du temps l'union mythique de la mer et de la terre symbolisée par les noces fondatrices de Protis avec Gyptis.

La belle calanque du Lacydon — on remarquera nonobstant que Waltheim ne fait pas la moindre référence au passé antique autochtone<sup>11</sup> — est présentée tout à la fois comme séparée et reliée à l'immensité méditerranéenne par un étroit goulet (la *gargata* ou *bucca portus*), véritable clé de l'appareil défensif citadin. La passe était alors formée d'un chenal beaucoup plus étroit (un peu moins d'une trentaine de mètres) qu'il ne l'est aujourd'hui ; divisée en deux couloirs par un pilier de maçonnerie dressé en son milieu, elle était barrée de lourdes chaînes en fer. Ces chaînes, fixées au sud à une estacade de bois (d'environ 45 mètres) elle-même reliée par une muraille à la tour et à la chapelle fortifiée Saint-Nicolas, s'arrimaient au nord à la Tourette (*turreta* ou *turris catenae portus*) dont la percutante description de Waltheim rappelle qu'elle abritait les treuils « enrouleurs pour tirer les chaînes et fermer les portes de la mer »<sup>12</sup> ! Vingt ans après, Münzer évoquera de même « le port très célèbre que l'on peut à toute heure fermer aux pirates avec des chaînes de fer » (*portum celeberrimum quem catenis ferreis contra piratas omni hora claudere possunt*). La surveillance de la rade de Marseille n'était pas encore assurée par le Château d'If construit seulement sous François I<sup>er</sup> en 1524-1528 : c'est donc dire toute l'importance que revêtait le mécanisme de fermeture de la passe.

La tour Saint-Nicolas a depuis longtemps disparu, abattue en 1660 sur la décision de Louis XIV lors de la construction du fort du même nom. Subsiste toujours la tour de la chaîne que l'on désignait encore sous le nom de Saint-Jean en raison de sa contiguïté (et non point de son appartenance comme le laisse entendre le narrateur) à la commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem — « les chevaliers de Saint-Jean qui portent des manteaux noirs avec des croix blanches » *scripsit* Waltheim — établis à la fin du XII<sup>e</sup> siècle sur le promontoire qu'occupe depuis 1668 le fort Saint-Jean. En fait la tour Saint-Jean avait été ruinée en novembre 1423 lors du terrible sac infligé à Marseille par Alphonse V d'Aragon, événement-catastrophe dont il n'est pas sans intérêt de noter au passage la rémanence dans la mémoire citadine, Waltheim portant témoignage un demi-siècle après le désastre qu'« un jour de nombreuses galères et de gros bateaux sont entrés à Marseille et ont

10. Ludovic LEGRE, *La botanique en Provence au XVI<sup>e</sup> siècle. Félix et Thomas Platter. Avec extraits relatifs à la Provence des mémoires de Félix et Thomas Platter traduits de l'allemand*, Marseille, 1900, pp. 10 et 25-26. Tous les emprunts qui seront faits aux Platter dans la suite renverront à ces pages ou aux pp. 35-40.

11. *A contrario* sous la plume de Münzer : *ad Massiliam antiquissimam Gallie Narbonensis urbem applicavimus*.

12. Pour de plus amples renseignements, voir en dernier lieu Jean-François REGIS, « Les chaînes du port », *Marseille*, n° 9, 1950, pp. 45-48.

conquis la ville »<sup>13</sup>. Réédifiée sur l'ordre du roi René entre 1447 et 1453, dotée à cette occasion de la noble stature carrée que l'on admire toujours, « la grande et large tour » devait certainement constituer un des éléments les plus expressifs du paysage portuaire marseillais en 1474<sup>14</sup>.

Au sujet du Lacydon la lecture de Thomas Platter suggère enfin une dernière remarque. Il est en effet frappant de constater l'exclusivité visuelle de l'évocation livrée par Waltheim, là où le commentaire de Platter s'enfle de quelques impressions olfactives. Rappelons le passage célèbre : « On dit qu'en été le port répand une odeur si insupportable qu'on ne peut en approcher à jeun. Je l'ai éprouvé moi-même chaque fois que j'y passais par une belle journée avant d'avoir déjeuné. Il paraît qu'on finit par s'y habituer. D'ailleurs l'infection est combattue par le parfum des épices de toute sorte et par la fumée du goudron dont on se sert pour enduire les coques des vaisseaux ». Doit-on croire qu'Hans von Waltheim avait l'odorat moins fin — pas plus que de la puanteur du port il ne dit mot des senteurs des produits exotiques — que l'étudiant en médecine bâlois ou faut-il supposer qu'il visita Marseille un jour de grand mistral ? A moins que l'état sanitaire du port, dans lequel se déversaient tous les cloaques de la ville, soit allé en s'aggravant, par défaut de curage, entre la fin du XV<sup>e</sup> et celle du XVI<sup>e</sup> siècle...

La tour Saint-Jean et les chaînes de la passe ne constituaient pas, tant s'en faut, les seuls éléments du système de protection de la cité. Les cartulaires des Six de la Guerre qui ont été conservés pour la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle révèlent que dès cette époque des postes de garde étaient dispersés en divers endroits du terroir entourant la ville<sup>15</sup>. La surveillance des côtes de Provence était également assurée par des farots, dont une ordonnance du sénéchal de Provence livre pour la première fois la répartition le 30 juin 1302<sup>16</sup>. Les farots marseillais étaient situés à la Garde, à Marseilleveyre et à

13. Voir Christian MAUREL, « Fractures et renouveau d'un organisme urbain médiéval : la société marseillaise à l'épreuve du sac des Aragonais (1423) », *Événement, identité et histoire*. Québec, 1991, pp. 38-63. L'événement a longtemps constitué un des repères les plus saillants du passé marseillais. En 1494 Jérôme MUNZER parlait de *desolacionem a Cathelanis olim factam* et l'apothicaire marseillais Honorat de VALBELLE ouvrira en 1503 son livre-journal en rappelant comment un jour de novembre 1423 *fon destrucha la cieutat de Marsilha, et aquo per lo rey Alphonso, rey d'Aragon* (H. de VALBELLE, *Histoire journalière*, t. II, Aix-en-Provence, 1985, p. 2).

14. Le devis de construction s'éleva à 4322 florins dont 2000 furent acquittés par la ville, 1200 par le corps des pêcheurs du quartier Saint-Jean et le reste par le souverain. Voir Raoul BUSQUET et Emile ISNARD, « Le fort Saint-Jean », *Marseille*, n° 43, 1961, pp. 51-60 ainsi que Jean BOUIS, « Le site du fort Saint-Jean à Marseille », *Comité du Vieux-Marseille*, 1979, pp. 218-229.

15. Archives communales de Marseille, dorénavant AC, EE 3 à 11 (1369-1385) ; les registres de la commission municipale chargée de la défense de la cité ont été dernièrement exploités par Alain DROGUET, *Les finances municipales de Marseille dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle*, Thèse de l'École des Chartes, Paris, 1975.

16. Archives départementales des Bouches-du-Rhône, désormais AD, B5 fol. 226 sq. Voir R.D. OLDHAM, « Garde et surveillance des côtes de Provence au début du XIV<sup>e</sup> siècle », *Institut historique de Provence, Congrès de Marseille*, Marseille, 1929, pp. 39-57.

l'île de Riou. Les gages des veilleurs, au nombre de deux ou trois pour chaque poste, relevaient bien de la cour comtale (du roi de Sicile, comte de Provence) ainsi que le rapporte Waltheym à l'endroit particulier de la vigie de la Garde<sup>17</sup>.

À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la « montagne qui empêche de voir la mer » — notons cette perception très juste d'une éminence encore loin d'être englobée dans le tissu urbain et qui se dressait imposante face à la ville — n'avait pas l'allure déchiquetée qu'on lui connaît aujourd'hui : ses pentes étaient plantées de vignes, d'oliviers et de pins. L'existence d'une tour de garde juchée à son sommet pour signaler l'arrivée des bâtiments pénétrant dans la rade de Marseille est attestée depuis le plein Moyen Âge<sup>18</sup>. Seul le terme de château employé par Waltheym surprend car ce n'est qu'en 1525 que débutèrent sur l'ordre de François I<sup>er</sup> les travaux de construction du fort Notre-Dame qui cédera finalement la place à la basilique du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>.

L'ordonnance de 1302 avait fixé le fonctionnement de la vigie : de jour l'arrivée des navires devait être signalée par une épaisse colonne de fumée et durant la nuit au moyen d'un feu clair. Mais à compter de 1374 au moins l'annonce des navires se fit durant la journée à l'aide de voiles<sup>20</sup>. De fait un siècle plus tard Waltheym mentionne l'emploi au poste de la Garde d'« une bannière aussi large qu'un drap » et nous voyons les autorités municipales rétribuer en 1477 le marchand Bertrand Bouquier « per far las vellas de las tres gardias de Nostra Dona, de Masseha Veyra et de Riou »<sup>21</sup> ; c'est en somme le système de pavillons qui prévaudra pendant la période moderne et que décrit amplement Thomas Platter en 1597 : « Dès qu'un vaisseau est en vue, on hisse un drapeau blanc sur le fort et, selon le côté où on le tourne, il indique si le vaisseau vient d'Italie, d'Espagne, d'Alexandrie, de Barbarie ou d'ailleurs. Si plusieurs vaisseaux ou naves se montrent à la fois, on hisse plusieurs drapeaux et, quand ils passent à un point déterminé, on tire un coup de canon du fort. Pour signaler les galères on hisse des signaux particuliers, des espèces de bouquets, autant qu'il y a de galères ».

17. LOUIS BARTHELEMY, *Procès verbal de visite, en 1323, des fortifications des côtes de Provence et des munitions d'armes et de vivres*, Paris, 1882, pp. 6-7. ALAIN DROGUET, « Une ville au miroir de ses comptes : les dépenses de Marseille à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », *Provence Historique*, 1980, pp. 171-213 et ici p. 195. L'entretien de la vigie de la Garde incombait par la suite à la Chambre de Commerce.

18. Le nom de la Garde se rencontre pour la première fois dans une charte de l'abbaye de Saint-Victor du 21.IV.904 (Benjamin GUERARD, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, t. I, Paris, 1857, n° 10) ; sans doute devait-on faire le guet sur la colline dès cette époque. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, la tour fut fortifiée par l'adjonction de barbicanes. En 1385 la ville faisait à nouveau reconstruire à ses frais la *turris Beatae Mariae de Gardia*.

19. En dernier lieu Françoise HILDESHEIMER, *Notre-Dame de la Garde. La Bonne Mère de Marseille*, Marseille, 1985 ainsi que Marcel RÉGIS de la COLOMBIÈRE, *Notice sur la chapelle et le fort de Notre-Dame de la Garde*, Marseille, 1855 et Gustave ARNAUD D'AGNEL, *Notre-Dame de la Garde. Histoire, archéologie, beaux-arts, religion*, Marseille, 1923, qui fournissent encore d'utiles renseignements.

20. AC EE 4 fol. 21, à la date du 11.IV.1374.

21. AC CC 203 fol. 29.

« Quand les guetteurs sur les tours de la ville — je précise que ceux-là étaient stipendiés par le gouvernement communal — voient la bannière ils sonnent l'alarme avec les cloches » poursuit Waltheym ; les tours en question désignent sans doute en tout premier lieu les tours de l'enceinte, situées aux principales portes, mais aussi peut-être certaines autres dressées au cœur de la cité comme la tour de l'Horloge ou la tour de Sauveterre. La tour portant l'horloge communale avait été construite en 1417 à l'extrémité orientale de la butte des Moulins<sup>22</sup>. Plus anciennement le rôle du beffroi était tenu par la tour de Sauveterre correspondant depuis au clocher des Accoules qui vers 1475 n'était pas encore couronné d'une flèche gothique et pouvait ce faisant recevoir quelques guetteurs sur sa terrasse octogonale.

Une absence enfin peut être relevée : l'inventaire de l'appareil défensif marseillais dressé par Waltheym ne mentionne aucune pièce d'artillerie alors que l'on sait fort bien que la ville disposait à cette époque de quelques bombardes qui, en nombre il est vrai accru, sont scrupuleusement recensées par Thomas Platter en 1597. La peinture qui est faite des Marseillais courant à la tour Saint-Jean assurer la protection de la passe permet en revanche de souligner un trait essentiel de l'organisation défensive citadine. C'est qu'à côté des guetteurs et autres gardes appointés par le pouvoir souverain ou la municipalité, la défense de la ville incombait aux citoyens eux-mêmes appelés à servir dans la milice urbaine de la même façon qu'ils contribuaient aux charges fiscales communes.

*Où « le soleil transforme l'eau de mer en sel »*

A l'époque où la découvrit Waltheym, la rive méridionale du port (la Rive Neuve de nos jours) était pratiquement dépourvue de constructions. Elle appartenait en quasi-totalité à l'abbaye bénédictine de Saint-Victor — j'en commenterai bientôt la visite — dont la masse crénelée se dressait isolée au pied de la colline de la Garde en surplomb de la passe. A l'extrémité orientale de la rive, au contact de la ville, les moines possédaient des salines qu'à son tour Jérôme Münzer mentionnera en 1494, insistant toutefois davantage sur leur profit que sur leur mode d'exploitation. Chez Waltheym au contraire l'intérêt suscité est d'ordre quasi professionnel. Souvenons-nous en effet qu'il est entré depuis 1450 dans la société des *Pfänner* qui tiennent en fief de l'évêque de Magdebourg la saunerie de Halle. Les installations marseillaises sont l'occasion d'un développement d'une acuité toute pittoresque. Il est plaisant de remarquer combien la curiosité de Waltheym se montre vive : l'action de l'astre solaire lui apparaîtrait presque magique. C'est qu'il en allait tout autrement dans son pays d'origine où il fallait tout d'abord puiser l'eau

22. Les prix-faits pour la construction de de la tour (sur la roque du Moulin de Barruelh) et pour l'installation de l'horloge furent passés par la ville les 16.II et 10.IX.1417 (Bibliothèque Inguimbertaine, Carpentras, ms. 1855 fol. 468 et ms. 1853 fol. 127 et 185). Le 30.X.1421 remboursement est fait à Gabriel Vassal, jadis trésorier de l'emprunt municipal établi pour les travaux de l'horloge (AC CC 466 fol. 1 v.). Endommagée lors de l'attaque aragonaise, elle fut restaurée dès le lendemain du sac en 1424.



qui s'était chargée de sel au contact du gisement de sel gemme du Zechtein, à plus de vingt mètres de profondeur, puis transporter les lourds baquets remplis de saumure jusqu'aux réservoirs des sauneries. Dans ces petits ateliers (plus d'une centaine) appelés *kot*, on cuisait alors la muire dans une poêle (*pfanne*), lourd récipient métallique placé sur un foyer où ronflait un feu d'enfer<sup>23</sup>. Quel contraste avec l'activité contemplative de ces Provençaux laissant simplement agir le soleil !

Il est vrai qu'en Provence l'exploitation était soumise aux caprices de la météorologie : « il arrive que certaines années le soleil ne fasse pas effet plus de trois mois ». Cette annotation de Waltheym fait écho aux propos tenus à l'enquêteur royal en 1334 par les exploitants de l'étang de Fabrégat à Hyères : « l'an dernier où l'été fut sec la production fut abondante » (*nam propter estatem aridam copiose produxerunt*)<sup>24</sup>. A la différence des salines allemandes en activité tout au long de l'année, le temps de production des salines marseillaises apparaît donc court, s'étendant au mieux sur « quatre mois par an à savoir en mai, juin, juillet, août ». L'évêque de Senez Pierre Quiqueran de Beaujeu qui décrit en 1551 la productoin du sel en Camargue, notera pareillement que c'est « à l'entrée du mois de mai » qu'on met en eau les aires du marais salant<sup>25</sup>.

Le salin marseillais était divisé en « compartiments ». Selon la description procurée par Quiqueran de Beaujeu, ces aires « bien unies tout partout avec des cylindres » (leur fond ayant été soigneusement aplani, battu et roulé) étaient « entourées de petites chaussées relevées sur leur plan à la hauteur d'un pied », des diguettes en somme qui évitaient aux saliniers de piétiner le sel en formation. Les aires marseillaises présentaient, semble-t-il, une forme carrée à l'instar de celles que rapporte l'évêque de Senez (« faites comme par carreaux ») mais à la différence de celles vues par Platter à Pecais en 1598 et qui formaient quant à elles de grands rectangles<sup>26</sup>. Les compartiments de Marseille auraient été plus petits (« 10 ou 12 aunes de long et de large » soit 12 à 14 mètres de côté) que ceux de Platter (« 20 pas sur 15 ») ou de Quiqueran (« 50 pas en tout sens »). Assez peu profondes, les tables salantes étaient alimentées en eau de mer par un canal, ou « vallat », que commandait une martellière, « la planche dans la mer » dont parle Waltheym. Toutefois l'adduction d'eau était sans doute plus complexe que ne le laisse voir notre chroniqueur : on ne laissait pas entrer la mer brutalement et en une seule fois ; le « vallat » principal se subdivisait en branches pour irriguer le quadril-

23. Jean-Claude HOCQUET, *Le sel et le pouvoir*, Paris, 1985, pp. 40-56.

24. AD B 191 fol. 27, cité par Yves MALARTIC, *Le sel à Hyères (vers 1250-vers 1450)*, D.E.S., Aix-en-Provence, 1961, p. 166.

25. Pierre QUIQUERAN de BEAUJEU, *De laudibus Provinciae libri tres*, Paris, 1551 ; trad. fr. : *La Provence louée*, Lyon, 1614 et publication partielle d'une nouvelle traduction dans *Le Musée. Revue arlésienne historique et littéraire*, 1876-1877 (ici n° 29, 1877, p. 231).

26. Félix et Thomas PLATTER à Montpellier 1552-1559, 1595-1599, Montpellier, 1892 (réimpr. Marseille, Laffitte Reprints, 1979), p. 364.

lage des aires et la manœuvre de la « planche » devait se répéter plusieurs fois au long de la saison au fur et à mesure de l'évaporation. Citons ici à nouveau Quiqueran de Beaujeu : « Le soleil venant à darder là-dessus fait attraction par sa chaleur de toute l'humeur aqueuse si que le sel s'abaisse toujours autant. Ce pourquoi cette eau consumée, on en remet d'autre jusques à tant que le sel soit accru à l'épaisseur d'une main ouverte ». Sur ce dernier point, tous les témoignages concordent : la couche de sel pouvait selon Platter atteindre l'épaisseur d'un empan, Waltheym l'estimant de son côté à une « main de profondeur ».

« Bien et dûment desséché, il (le sel) est par après tiré de là avec des pelles de fer et accumulé en de grans monceaux qu'on appelle camelles ou gâteaux demeurants entassés au bord de la mer où les marchands les viennent enlever » (toujours Quiqueran de Beaujeu). Ce sont les pyramides que Waltheym compare aux tas de foin de son pays et qui, durcies, exigeaient l'usage de pics pour « détacher et soulever le sel... comme on fait de la glace » (Platter). Waltheym prétend à la suite que la récolte des salines de Saint-Victor était chargée sur de gros bateaux. C'est là une assertion qui laisse perplexe. On sait combien au Moyen Âge le sel était indispensable à la conservation des denrées alimentaires : aussi dans les années 1400 la municipalité marseillaise avait-elle obtenu que la production de Saint-Victor fût réservée à la consommation des Marseillais<sup>27</sup>. On a considéré jusqu'ici que ces dispositions perdurèrent et que la récolte de l'abbaye, d'ailleurs assez modeste à l'époque du passage de Waltheym<sup>28</sup>, resta exclusivement destinée à la cité et à son terroir jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle, précisément jusqu'à ce qu'en 1518 François I<sup>er</sup> exproprie les salines de Saint-Victor pour la construction des nouveaux arsenaux<sup>29</sup>. Peut-être un réexamen de la question devrait-il être envisagé ?

*« Une belle ville bien construite »*

Voilà en tout cas brossés les grands traits du paysage marseillais. Pour ce qui est de l'ordonnance et de l'aspect même de la cité, Waltheym en reste à l'esquisse d'une ville solide, au tissu serré, au bâti bien assis. C'est du moins en ce sens que je propose d'interpréter l'image laconique de la « belle ville bien construite ». Ce que l'on entrevoit du décor de la cité à travers la documentation d'archives ne nous autorise guère en effet à prêter à Marseille d'autres qualités esthétiques que celles de ses hautes maisons aux façades polychromes pressées les unes contre les autres, dont l'étagement au flanc des buttes de Saint-Laurent, des Moulins et des Carmes devait certainement se

27. Voir les transactions du 16.X.1400 (AD 355 E 54) et 8.IV.1407 (AD 355 E 62 fol. 8 v.).

28. La production décrut au fil du XV<sup>e</sup> siècle : des 5.000 émines annuelles caractéristiques des premières décennies du siècle, elle chuta à 3.650 en 1462 et n'était plus que de 2.000 émines en 1470 ; sous la pression de la reprise démographique, la ville fut autorisée par le roi René en 1449 (AC AA 5 fol. 213 v.) à compléter son approvisionnement local auprès des greniers à sel de Provence. Voir l'*Histoire du commerce de Marseille*, op. cit., pp. 783-785.

refléter avec quelque avantage dans les eaux du port. Le texte de 1474 suggère indirectement que, si le souvenir de l'attaque aragonaise de 1423 restait vif dans la mémoire citadine, la ville avait fini par en gommer les traces longtemps inscrites dans son sol et sur ses murs ; au seuil du dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle, les ruines des maisons incendiées avaient cédé la place à de nouvelles demeures bien bâties.

Pour le reste Marseille ne pouvait qu'apparaître pauvre en monuments prestigieux. Situés en plein cœur de la ville basse, la Maison commune, la Loge des marchands, la Maison du Roi et le Palais comtal (siège des cours de justice qui n'avait de palais que le nom) étaient des édifices sans grandeur, inachevés pour certains<sup>30</sup>, dont il ne faut guère s'étonner qu'ils n'aient pas soulevé l'enthousiasme du visiteur étranger. Indifférent aux monuments civils, le regard d'Hans von Waltheym ne paraît pas d'ailleurs avoir été plus attentif aux édifices religieux. Églises paroissiales et couvents ne font l'objet d'aucune allusion : pas la moindre évocation de Saint-Laurent, des Accoules, de Saint-Martin, de l'abbaye de Saint-Sauveur ou du couvent des Carmes... Résonne à notre mémoire le jugement péremptoire de Thomas Platter déclarant les églises de Marseille très vieilles et très laides, petites, mal construites et n'offrant rien d'intéressant !

Mais il faut aussi penser que ce ne sont pas les ouvrages d'art, fût-il religieux, qui étaient les mieux à même d'intéresser le voyageur mais bien plutôt les cultes des saints à l'origine de son périple spirituel. On doit en effet se garder de l'oublier : Waltheym n'est pas un simple touriste ; c'est avant tout un pèlerin qui parcourt Marseille. Aussi est-il temps de soumettre sa relation à une deuxième lecture : en considérant quels sanctuaires forment les étapes de sa *peregrinatio* citadine, quelles reliques ont suscité ses dévotions, nous devrions cerner cette fois-ci les valeurs sûres du patrimoine sacré marseillais à l'automne du Moyen Âge.

### *Saints et reliques*

Une confirmation liminaire tout d'abord : c'est bien le culte des saints apostoliques provençaux qui a conduit Hans von Waltheym jusqu'à Marseille, après la Sainte-Baume et avant les Saintes-Maries et Apt. Marseille figure le havre d'accueil de sainte Marie-Madeleine, de sainte Marthe, de saint Lazare et de leurs compagnons d'infortune qui, chassés de Judée, auraient apporté l'Évangile en Provence dès le I<sup>er</sup> siècle de l'ère chrétienne. Pour le pèlerin d'Allemagne, c'est chose entendue : Marie-Madeleine commença à prêcher à Marseille, intronisant son frère Lazare comme premier évêque de la cité ; c'est à Marseille dans une grotte dont il sera question plus loin que débuta également sa pénitence. L'évocation de l'arrivée des saints de Béthanie dans la barque

29. Paul MASSON, *Les galères de France*, Paris, 1938, p. 54.

30. C'était notamment le cas de la maison de ville (sur l'emplacement du pavillon principal de l'actuelle Mairie) qui ne fut pas terminée avant 1480 et encore seulement pour son premier état.

miraculeuse — « un bateau, sans nourriture ni boisson, sans rames, sans gouvernail et sans aucune aide humaine » écrit Waltheym — ainsi que la prédication de la Madeleine et l'ordination épiscopale de Lazare semblent tout droit tirées de la *Légende dorée* de Voragine<sup>31</sup>. On reconnaît pareillement quelques-uns des éléments majeurs de la thèse de l'apostolicité des églises de Provence et de l'historicité de leurs légendes saintes, défendue par Bouche au XVII<sup>e</sup> siècle, par Faillon au milieu du siècle dernier puis enfin par tous les émules liturgistes et hagiographes que le sulpicien tarasconnais a suscités jusqu'en plein XX<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>.

Le premier sanctuaire visité par Waltheym fut semble-t-il la cathédrale, édifice datant pour l'essentiel du XII<sup>e</sup> siècle dont ne subsiste plus à présent qu'une faible partie, le baptistère et l'essentiel de la Vieille Major ayant été démolis au milieu du siècle dernier pour faire place à l'imposante église romano-byzantine d'aujourd'hui<sup>33</sup>. L'ancienne cathédrale, à en croire le narrateur, aurait abrité le corps de saint Lazare. Il y a là une confusion manifeste<sup>34</sup>. La légende de Lazare le Ressuscité naquit et resta longtemps confinée à Autun, où son corps était en fait censé reposer. Quoique dès 1122 des reliques du saint, que lui disputent d'ailleurs à cet époque l'abbaye de Saint-Victor, soient signalées à la cathédrale de Marseille, ce n'est qu'au tournant du XII<sup>e</sup> siècle (à partir des années 1190 précisément) que les chanoines du chapitre commencèrent à promouvoir véritablement le culte liturgique de Lazare au sein de leur église nouvellement reconstruite<sup>35</sup>. L'hagiographie locale faisant

31. Jacques de VORAGINE, *La légende dorée* (traduction de J.-B. M. Roze), Paris, 1967, 2 vol. et ici t. I, pp. 458-462.

32. Le meilleur essai de synthèse sur cette question demeure l'article de Paul-Albert FEVRIER, « La tradition apostolique des églises provençales », *Annales du CRDP de Marseille*, 1980, pp. 63-80.

33. Pour une présentation d'ensemble du bâtiment cathédral, Casimir BOUSQUET, *La Major, cathédrale de Marseille*, Paris, 1857 ; Fernand BENOÎT, *L'abbaye de Saint-Victor et l'église de la Major à Marseille*, Paris, 1936 (2<sup>e</sup> éd. 1966) ; Jean-Maurice ROUQUETTE, *Provence romane*, t. I, La Pierre-qui-vire, 1974, p. 435 sq. ainsi que la notice rédigée par Jean GUYON dans R. BERTRAND et L. TIRONE dir., *Guide de Marseille*, Besançon, 1991, pp. 260-261.

34. Également faite en 1494 par Münzer, qui mentionne le corps mais évoque aussi expressément le chef du saint : *caput et corpus Sancti Lazari episcopi a Christo resuscitati vidimus*.

35. Mentionnons les travaux pionniers d'E. DUPRAT, « Histoire des légendes saintes de Provence. Lazare évêque de Marseille et ses 6 légendes », *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, t. XXII, 1947, pp. 86-96 et mieux encore du même, « Histoire des légendes saintes de Provence. Saint-Victor à Marseille », *ibidem*, t. XXI, 1945-1946, pp. 3-40 et spécialement pp. 17 et 24-26. Il faut lire depuis Victor SAXER, « Lazare », *Catholicisme*, t. VII, 1975, col. 107-108. Le bréviaire de la Major composé vers 1216 (Bibliothèque nationale, ms. lat. 1018) révèle que le culte liturgique de Lazare en était alors à ses balbutiements.

36. L'invention de l'épiscopat phocéén de Lazare procéda très certainement d'une confusion entre la légende du Ressuscité de Béthanie et la destinée historique de l'évêque d'Aix Lazare démissionnaire en 412, mort à Marseille et auquel se rapportait une inscription conservée dans la chapelle Saint-André de Saint-Victor, que ne mentionnent ni Waltheym,

dès lors du frère de Marie-Madeleine l'évêque primitif de la cité<sup>38</sup>.

Si l'église cathédrale de Marseille ne prit jamais pour autant le titre de Saint-Lazare — la population préférant de surcroît l'appellation de Major au vocable originel de Notre-Dame du Sièg<sup>37</sup> — ses chanoines n'en réussirent pas moins à monopoliser définitivement aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles le culte de l'évêque mythique au détriment des moines victorins. La dévotion se cristallisa, à défaut du corps tout entier, autour du chef prétendu du Ressuscité de Béthanie, pour lequel fut réalisée à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle une châsse de grand prix qui, note Thomas Platter, présentait la forme d'un « buste en argent massif orné de pierreries »<sup>38</sup>. Révérée par la population citadine, honorée en août 1399 de la visite des souverains provençaux Louis II et sa mère Marie de Blois<sup>39</sup>, c'est cette châsse qui, mise en gage auprès de quelques marchands d'Avignon au lendemain du sac des Aragonais, favorisa la « résurrection » de la ville en lui procurant les premières liquidités nécessaires à son redressement<sup>40</sup>.

Hans von Waltheym serait d'ailleurs passé à Marseille à peine quelques années plus tard qu'il aurait pu admirer le retable de marbre élevé pour abriter le précieux reliquaire, ce bel autel Renaissance de Saint-Lazare achevé en 1481 (encore en place à la Vieille Major) dont le chapitre cathédral confia l'exécution au ciseau des célèbres sculpteurs italiens de l'entourage du roi René, Francesco Laurana et Tommaso Malvito<sup>41</sup>.

ni Münzer, ni Platter mais dont Peiresc nous a transmis le texte : « ci-gît le pape Lazare, de bonne mémoire, qui vécut dans la crainte de Dieu plus ou moins soixante-dix ans et s'endormit dans la paix la veille des kalendes de septembre » (le millésime effacé quand Peiresc fit le relevé pouvant être 441). Les Marseillais auraient recouru au frère de Marie-Madeleine pour enraciner leur église dans une antiquité chrétienne mythique face à une église d'Arles fondée, à en croire ses prétentions, par un Trophime que l'on avait fini par identifier au disciple de Paul des Actes des Apôtres et de la seconde épître à Timothée. Voir J. GUYON, « Lazare aux trois visages », *Marseille*, n° 114, 1978, pp. 6-8 et « Quand Marseille enterrait Lazare », in Ph. JOUTARD dir., *Histoire de Marseille en treize événements*, Marseille, 1988, pp. 49-62.

37. Les étrangers nommant semble-t-il plus facilement la cathédrale d'après ses reliques. Ainsi Münzer : in *vetustissimam Sancti Lazari ecclesiam collegiatam venimus*.

38. Voir la *Gallia christiana novissima*, t. II, Valence, 1899, col. 819. Cette châsse fut convertie en numéraire sous la Révolution (C. BOUSQUET, *op. cit.*, p. 498). J'ajoute qu'entre-temps, au XVII<sup>e</sup> siècle, avait commencé un discret travail d'élimination, l'église de Marseille abandonnant en 1633 l'ancienne légende de Lazare.

39. H. de BELSUNCE, *op. cit.*, t. II, Marseille, 1749, pp. 572-573.

40. Remise aux autorités civiles de la cité par l'évêque et le chapitre le 17 janvier 1424, la châsse retrouva sa place à la cathédrale le 1<sup>er</sup> mars 1426 (AD 351 E 232 fol. 1 à 6).

41. Voir LOUIS BARTHELEMY, *Francesco Laurana, auteur du monument funéraire de Saint-Lazare dans l'ancienne cathédrale de Marseille, Marseille, 1885* ; André BOS, « L'autel Saint-Lazare à la Vieille Major », *Marseille*, n° 96, 1974, pp. 31-34 ; Elisabeth MOGNETT, « Francesco Laurana, sculpteur du roi René en Provence », *Le roi René en son temps 1382-1481, Aix-en-Provence, 1981*, pp. 132-182 et enfin Françoise ROBIN, *La cour d'Anjou-Provence. La vie artistique sous le règne de René*, Paris, 1985, pp. 252-254.

La visite matinale à la cathédrale achevée autour d'un bon déjeuner, il est piquant de voir alors Waltheim traverser le port en bateau pour gagner « en face de Marseille » l'abbaye de Saint-Victor : même si notre guide semble s'être embarqué plus près de la Major que de l'actuel Hôtel de Ville, comment ne pas rêver un instant au célèbre « ferry-boat » naguère immortalisé par Pagnol !

Le vénérable monastère bénédictin sut retenir très longtemps l'attention du pèlerin <sup>42</sup> : c'est tout auréolé de l'éclat de ses légendes, plus encore peut-être que du prestige de ses reliques, que Waltheim nous le dépeint.

De fait, le chroniqueur mentionne évasivement la présence de « beaucoup d'objets sacrés » dont on aurait aimé connaître la nomenclature exacte vers 1475, d'autant que plusieurs auteurs classiques, Guesnay, Ruffi et Fauris de Saint-Vincens pour ne citer que les principaux, ont imposé par la suite l'image d'un riche trésor. A la fin du Moyen Age, une des pièces les plus notables était sans conteste la châsse d'or et d'argent contenant le chef de saint Victor, incrustée de perles, d'améthystes et de pierres brillantes, défendue par des lions et surmontée d'ailes d'anges, qu'avait jadis offerte à son ancienne abbaye le pape Urbain V en 1363 <sup>43</sup>. Tourignons-nous une nouvelle fois vers Jérôme Münzer et Thomas Platter. Le Nurembergeois se montre à peine plus prolixe que Waltheim, citant cependant en sus un bras de saint Victor, le vase à parfum de Marie-Madeleine (*pixidem item de alabastro ungenti preciosi beate Magdalene*) ainsi qu'un fragment de la croix de saint André. C'est au jeune Bâlois que nous devons l'inventaire le plus ample qui, quoique daté de 1597, peut être considéré comme représentatif de l'état du trésor victorin au temps de Waltheim : après avoir évoqué « la croix de saint André enfermée dans un coffre en bois où l'on a pratiqué une petite ouverture qui permet de l'apercevoir » ainsi qu'« une belle cruche en albâtre antique qui aurait servi, selon quelques-uns, au Christ pour laver les pieds des douze apôtres » tandis que « d'autres croient que c'est le vase dans lequel Marie-Madeleine apporta le parfum dont elle oignit les pieds du Seigneur », Platter d'ajouter qu'« on permet facilement de voir les reliquaires d'or et d'argent couverts de pierreries que renferme cette église » et de poursuivre « comme on en vend la description, je l'ai achetée et je l'ai transcrite ici : un coffret de fer avec la tête et le buste de saint Victor enchâssé dans de l'argent doré ; la tête de saint Cassien, le premier fondateur de l'ordre de saint Benoît ; les têtes de sainte Bénédicte et de sainte Vincente, deux des onze mille vierges qui firent naufrage à leur retour de Rome ; une côte de saint Lazare ; un fragment de la vraie Croix enchâssé dans l'argent ; deux têtes des saints Innocents ; un bras de saint Cassien ; un écrin avec une dent de l'apôtre saint Pierre ; un doigt de saint Martin l'évêque ; un doigt de saint Antoine ; des poils de la barbe de l'apôtre

42. Pour une vue d'ensemble du monument, F. BENOIT, *op. cit.*, Paris, 1936 ; J.-M. ROUQUETTE, *op. cit.*, p. 443 sq. et enfin la notice de J. GUYON dans R. BERTRAND et L. TIRONE dir., *op. cit.*, pp. 279-284.

43. Marius CHAILLAN, *Le bienheureux Urbain V (1310-1370)*, Paris, 1911, p. 97.

saint Paul enchâssés dans une tête d'argent doré avec une longue barbe ; du baume avec lequel Marie-Madeleine oignit les pieds de Notre Seigneur, dans une coquille d'or ; un doigt de Marie-Madeleine ; le bras gauche de saint Victor ; le bras de saint Isarn et celui de saint Illide l'évêque ; le bras de saint Ferréol martyr et enfin le bras de l'évêque saint Blaise ».

Certes cette énumération est fastidieuse, Platter ou plutôt les moines de Saint-Victor auteurs de la notice n'avaient pas à l'évidence le talent de Jacques Prévert ; certains silences de Waltheym ne s'en trouvent pas moins mis en relief, en particulier ceux affectant le chef de saint Cassien — le reliquaire avait également été offert à l'abbaye par Urbain V — ou encore la croix de saint André pourtant objet d'une fervente dévotion.

Notre pèlerin mentionne en revanche le saint abbé Isarn (+ 1047), l'un des principaux artisans du rayonnement spirituel comme de la fortune temporelle de la communauté victorine de l'an mil. Originaire de Pamiers, élevé à l'abbaye de Lézat, Isarn devint moine à Saint-Victor dans les premières années du XI<sup>e</sup> siècle puis en fut élu abbé en 1020-1021. Ami d'Odilon de Cluny, cet « ascète intrépide » acquit de son vivant une réputation de sainteté qu'illustre la Vie rédigée peu de temps après sa mort<sup>44</sup>. Son nom reste attaché à la puissante tour, bâtie sur le flanc nord de l'abbaye, qui sert de porche à l'église. Waltheym est l'un des rares témoins qui fasse état de son tombeau. Cette pierre funéraire, toujours visible à Saint-Victor, réutilise le fond d'un sarcophage antique en marbre de Saint-Béat, une cuve dont les extrémités étaient arrondies en demi-cercle. Dans ces deux demi-cercles se logent, en haut, la tête, les épaules et le bâton pastoral en forme de tau et, en bas, les pieds nus de l'abbé dépassant de sa robe. Sculptée au début du XII<sup>e</sup> siècle, l'œuvre « d'une exceptionnelle qualité, au portrait à la fois stylisé et expressif, aux draperies fines et savantes, évoque l'art des ateliers du Languedoc autour de Toulouse et de Moissac » (J.-M. Rouquette). Sur le plat rectangulaire qui couvre le corps du gisant une longue inscription versifiée célèbre la mémoire du prélat : « ... Pieux et saint abbé, il enseigna ce qu'il fit et incita ses disciples à être pieux » tandis que les arceaux portent la belle requête d'Isarn, « d'un cœur compatissant, dis et redis Dieu aie pitié de lui, amen »<sup>45</sup>.

Les deux principaux cultes victorins célébrés par Waltheym sont d'abord celui du martyr qui donna son nom au monastère, ensuite celui de Marie-Madeleine ; ces deux cultes étaient d'ailleurs étroitement liés dans le temps puisque successivement fêtés les 21 et 22 juillet<sup>46</sup>.

44. Jean-Pierre POLY, *La Provence et la société féodale 879-1166*, Paris, 1976, p. 187. Et de Paul AMARGIER, *Un moine pour notre temps, Isarn (+ 1047)*, Marseille, 1982 et *Un âge d'or du monachisme, Saint-Victor de Marseille*, Marseille, 1990, pp. 29-31 et 35-42.

45. Extraits cités d'après la traduction du *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, t. 14, Meudon, 1989, p. 100.

46. Pour une présentation générale du sanctoral victorin médiéval, on consultera Victor SAXER, « Les calendriers liturgiques de Saint-Victor et le sanctoral médiéval de l'abbaye », *Provence Historique*, 1966, pp. 463-519.

On ne le répètera jamais assez, l'histoire des traditions sacrées qui se sont superposées à Saint-Victor au cours du Moyen Age est délicate à démêler. Ce que l'on peut affirmer, c'est que le culte de Victor, comme celui de Cassien<sup>47</sup>, était des plus anciens rendus dans les lieux. Ses premières occurrences littéraires proviennent du poète Venance Fortunat et de l'historien Grégoire de Tours, indications au demeurant fort maigres attestant seulement qu'au milieu du VI<sup>e</sup> siècle une basilique était dédiée à Marseille à un martyr du nom de Victor, sur le tombeau duquel les fidèles venaient chercher la guérison. Le culte de ce saint a justifié la rédaction d'une Vie peut-être dès le V<sup>e</sup> siècle, en tout cas avant le IX<sup>e</sup> siècle. On en possède plusieurs versions s'accordant à attribuer à Victor le destin d'un soldat romain supplicié sous Dioclétien et Maximien, au début du IV<sup>e</sup> siècle, pour avoir refusé de combattre et de sacrifier aux idoles<sup>48</sup>. La grande indigence de la documentation provençale au haut Moyen Age ne permet pas de connaître les prémices du culte du martyr sur les rives du Lacydon comme elle empêche de faire l'histoire précise de la communauté monastique qui se développa sous son vocable. Un fait néanmoins est assuré : c'est un peu avant le milieu du XI<sup>e</sup> siècle qu'au sein du monastère réorganisé en 977 avec l'introduction de la règle bénédictine un autel apparaît consacré à saint Victor et réputé contenir ses reliques<sup>49</sup>.

Pa la suite, à l'instar de Lazare, Victor connut une deuxième vie légendaire. A une époque inconnue, il est entré dans la cohorte nombreuse des saints pourfendeurs de dragons ! Le premier témoignage de cette dérive est le sceau de la commune de Marseille qui, un peu avant le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (1243), arbore à l'avèrs la figure de saint Victor représenté en cavalier portant sur son écu les armes de la cité (la croix d'azur sur champ d'argent) et terrassant un dragon ; saint Victor est devenu le valeureux protecteur de la cité, que l'on invoque face aux périls<sup>50</sup>. Waltheim est le premier à donner

47. Sur saint Cassien, voir Henri-Irénée MARROU, « Le fondateur de Saint-Victor de Marseille, Jean Cassien », *Provence Historique*, 1966, pp. 297-308 ainsi que les commentaires du texte de Jérôme Münzer faisant mention du chef de saint Cassien.

48. Peut-être Victor n'a-t-il pas plus vécu qu'il n'est mort sur le sol marseillais. Comme Genès et Mitre respectivement honorés à Arles et à Aix, il pourrait être un martyr de la région de Périnthe (près de Constantinople) dont les ossements auraient été apportés en Provence par l'évêque arlésien Saturnin, un des participants du concile de Constantinople en 360. D'après E. DUPRAT, « Histoire des légendes saintes de Provence. Saint-Victor à Marseille », *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, t. XX, 1943-1944, pp. 66-94 et ici p. 78. Présentant le résultat des fouilles qu'il avait dirigées en 1964, F. BENOIT, « Le martyrium de l'abbaye de Saint-Victor », *Provence Historique*, 1966, pp. 291-292 a pour sa part suggéré que le patronage de Victor introduit au V<sup>e</sup> siècle aurait pu, avant que les légendes médiévales ne l'individualisent, être un *signum*, un symbole recouvrant l'ensemble des martyrs anonymes de Marseille. Cf. aussi Jean-Claude MOULINIER, « La Passion de saint Victor », *Marseille*, n° 103, 1975, pp. 44-48.

49. E. DUPRAT, *op. cit.*, t. XXI, 1945-1946, pp. 16-17 et 31-40.

50. Voir LOUIS BLANCARD, *Iconographie des sceaux et bulles*, t. II, Marseille, 1860, pp. 71-72 et Brigitte BEDOS, *Corpus des sceaux français du Moyen Age, t. I. Les sceaux des villes*, Paris, 1980, pp. 306-309.



forme narrative à ce thème iconographique. A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, Robert Ruffi, l'aïeul de l'historien Antoine de Ruffi, reprendra la même légende : « Y ayant de son temps a lentour dud(it) monastère une grosse, furieuse et cruelle beste que prenoit et devoiroit les passans, lors S. Victor tout à cheval bien armé de sa lance et autres armes avait occis lad(ite) beste et en delivra les religieux et tous autres, de quoy se souvenant les religieux dud(it) monastère ont tenu d'antiquité la forme de cette beste à lentrée de lad(ite) église »<sup>51</sup>. Ce dernier trait pouvant être rapproché de la picaresque assertion de Waltheym, selon laquelle « la peau de ce dragon était ostensiblement suspendue dans l'église » de l'abbaye ! En tout cas c'est sans doute parce que les textes qui relataient sa vie le qualifiaient de soldat (*miles* en latin classique) que Victor est devenu au Moyen Age, sous l'effet d'un glissement sémantique, ce chevalier dont la nouvelle légende a pu puiser par exemple à celle d'un saint Georges vainqueur du dragon de Libye. Ultime avatar du mythe, j'ajoute que quelques années seulement après le passage de Waltheym la procession religieuse organisée à l'occasion de la fête du saint (le 21 juillet) fut intégrée à un nouveau rituel civique consistant à « faire courir à travers la ville l'étendard de saint Victor » confié à un cavalier magnifiquement paré, que les édiles choisissaient parmi les principaux jeunes gens de la cité<sup>52</sup>.

Par rapport au culte ancien du soldat martyr, celui de Marie-Madeleine est sans aucun doute beaucoup plus « moderne » ; il appartient à cette « nouvelle vague » des dévotions provençales qui se développa aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, promouvant la figure déjà rencontrée sur place à Marseille de Lazare mais aussi celle de Marthe à Tarascon ou encore celle de Maximin à Aix. La version que transmet Waltheym de la légende magdalénienne marseillaise s'articule en manière de diptyque. Nous commencerons par ouvrir le volet « pénitentiel » attaché à Saint-Victor puis nous considérerons le volet « prédicant », une fois sortis de l'abbaye.

« Dans cette même église, sous la terre, il y a une grotte ou caverne où Marie-Madeleine... » Waltheym rend ici l'écho fidèle de la tradition selon laquelle l'église abbatiale de Saint-Vicor aurait été construite sur la grotte même où Marie-Madeleine vécut ses sept premières années de pénitence avant de gagner les solitudes de la Sainte-Baume. Cette « grotte » appartient à l'église inférieure ou si l'on préfère aux « cryptes » de l'abbaye dont la recherche archéologique a montré qu'elles ont été créées dans la première moitié du

51. Robert RUFFI, *Mémoires*, Musée Arbaud, Aix-en-Provence, MQ 112, fol. 159 (communiqué par Régis Bertrand).

52. Bien qu'Antoine de RUFFI, *Histoire de la ville de Marseille*, 2<sup>e</sup> éd., Marseille, 1696, t. II, pp. 398-399, ne fasse remonter cette parade qu'à l'année 1499, la comptabilité municipale en atteste l'usage dès 1485. Pour de plus amples informations sur cette question, je renvoie à ma thèse de doctorat en cours *Pouvoir et parenté à Marseille (1348-1539) : anatomie sociale d'un corps dirigeant urbain entre Moyen Age et Temps Modernes*. Le devenir de ce rituel au XVII<sup>e</sup> siècle peut-être suivi dans François MARCHETTI, *Explication des usages et coutumes des Marseillais*, Marseille, 1683 (réimpr. Marseille, Laffitte Reprints, 1980), p. 140 et 150-151.

XIII<sup>e</sup> siècle pour supporter le sol de l'église romane que l'on a encore en grande partie sous les yeux<sup>53</sup>. L'importante campagne de travaux poursuivie au-delà de 1250 permit en somme d'enraciner dans les fondations mêmes de l'abbaye marseillaise un culte magdalénien, alors en plein essor en Provence à la suite de l'invention du corps de la sainte à Saint-Maximin en 1279<sup>54</sup>.

A Saint-Victor comme ailleurs d'anciens monuments paléo-chrétiens servirent de support à la légende. On désigna à Waltheym l'endroit où « elle a mangé et bu », correspondant sans doute à « la table de pierre où elle se restaura » (*mensam ejus lapideam super quo se refecit*) dont fait état Münzer. Plus tard, du temps de Thomas Platter, « on montre la marque de ses genoux dans la pierre ainsi que son lit et le banc où elle s'asseyait ». « Il y a, explique justement Waltheym, dans une abside où se trouvent les saints un banc. Et celui qui a les fièvres et qui s'y repose et s'endort sur le banc, quand il se réveille, sa fièvre est passée grâce à la grâce des saints »<sup>55</sup>. Bien que Waltheym ne l'indique pas expressément, il semble que le banc guérisseur doive être également rattaché au souvenir de la Pécheresse ; c'est du moins ce qu'établit le témoignage d'un autre voyageur allemand, Zinzerling, lequel cite au début du XVII<sup>e</sup> siècle la « pierre sur laquelle elle couchait (et qui) a, dit-on, la propriété de guérir la fièvre »<sup>56</sup>.

53. A l'exception du transept et du chevet reconstruits en 1363 sur l'ordre d'Urbain V, qui dota en même temps l'église et les bâtiments monastiques d'une puissante ceinture de murailles. Pour une étude complète des « cryptes », on se reportera au « Plan de l'église inférieure... fait en l'an 1777 » publié pour la première fois sous sa forme authentique par Daniel et Geneviève DROCOURT dans le catalogue de l'exposition *Saint-Victor de Marseille, site et monument*, Marseille, 1973, n° 132. Ce plan avait déjà été produit sous une forme altérée par Charles KOTHEN, *Notice sur les cryptes de l'abbaye Saint-Victor-lez-Marseille. Précis historique. Description de ses souterrains*, Marseille, 1864, qu'il convient de consulter avec circonspection. La connaissance de l'abbaye a été renouvelée grâce aux fouilles récentes ; cf. Gabrielle DEMIANS D'ARCHIMBAUD, « Les fouilles de Saint-Victor de Marseille », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1971, pp. 87-117 et « Saint-Victor, fouilles récentes et nouvelles interprétations architecturales », *ibidem*, 1974, pp. 313-345. Enfin de J. GUYON, « Marseille », *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle*, éd. N. GAUTHIER et J.-Ch. PICARD, t. III, Paris, 1986, pp. 127-131.

54. Voir le maître-ouvrage de Mgr V. SAXER, *Le culte de Marie-Madeleine en Occident des origines à la fin du Moyen Age*, Paris-Auxerre, 1959, 2 vol., en particulier t. II, pp. 242-247 ainsi que « Marie-Madeleine », *Catholicisme*, t. VIII, 1979, col. 631-638. Je signale dernièrement de Bernard LALUQUE, « Marseille fut-elle évangélisée par une femme ? », *Comité du Vieux-Marseille*, n° 32, 1986 et du même « Quand Marseille fut évangélisée par une femme. Réflexions à propos d'un aspect trop méconnu des traditions des saints en Provence », *Marseille*, n° 148, 1987, pp. 51-57.

55. L'abside en question pourrait correspondre à cette partie de l'église inférieure à laquelle une image épiscopale sculptée a valu plus tard le nom de « confessionnal de saint Lazare ».

56. Justus ZINZERLING (dit Jodocus Sincerus), *Itinerarium Galliae*, Lyon, 1616 ; traduit du latin sous le titre de *Voyage dans la vieille France*, Paris-Lyon, 1859, p. 221. Waltheym mentionne un rite d'incubation tandis que des sources postérieures affirment que « les fidèles en absorbaient quelques parcelles en raclant les rainures de la pierre » (F. BENOIT, *op. cit.*, p. 70).

Quittons alors Saint-Victor sans trop nous éloigner pour autant, les parages de l'abbaye fournissant le décor du second panneau de la tradition magdalénienne marseillaise, celui de la prédication. Et écoutons Waltheym : « non loin du monastère, quand on va vers la ville, il y a un édifice avec un mur sur lequel se tenait Marie-Madeleine quand elle a commencé à prêcher à Marseille ». L'évocation d'un mur fait assurément songer au portique du temple légendaire devant lequel Marie-Madeleine aurait édifié le peuple marseillais. Sa localisation sur la rive méridionale du port entre Saint-Victor et la ville, sans doute le long du chemin dit aussi de Saint-Victor qui aboutissait à la porte de la Calade, est très intéressante car elle n'est pas s'en rappeler la disposition du célèbre tableau du *Prêche de la Madeleine*, longtemps daté de la dernière décennie du XV<sup>e</sup> siècle et récemment rajoint par Jean Boyer qui en attribue désormais la paternité à Antoine Ronsen dans les années 1510-1513<sup>57</sup>.

A une génération d'écart le témoignage de Waltheym et la composition du peintre s'accordent pour rendre compte d'un pan de la légende manifestement moins connu et en tout cas concurrent de la tradition situant le temple de Diane devant lequel prêcha Marie-Madeleine à l'intérieur de la cité, du côté où s'éleva ensuite la cathédrale. Tradition dominante qu'illustrent les commentaires de Jérôme Münzer comme de Thomas Platter, Münzer associant directement l'évocation de la Major et du *locus predicationis beate Magdalene ad populum* tandis que Thomas Platter relève qu'« en dehors de la grande église (c'est-à-dire à côté de la cathédrale) se trouve la chapelle de sainte Marie-Madeleine, à la place même où elle annonçait la parole de Dieu », chapelle mentionnée pour la première fois en 1292 et également connue comme sanctuaire de la « Pierre à l'Image » (*Petrae imaginis*) parce qu'aux dires d'Antoine de Ruffi elle renfermait « l'effigie de cette grande sainte, relevée en bosse, environnée d'auditeurs qui l'escoutoient »<sup>58</sup>.

Fort de l'exemple de la chapelle Sainte Marie-Madeleine, je me suis demandé si la version alternative du *Prêche* proposée par Waltheym pouvait être reliée à un édifice particulier du paysage marseillais de 1475. Ici point de certitude, seulement une hypothèse : je suggérerai volontiers la petite église Saint-Pierre de Paradis, dont on a prétendu qu'elle était la plus ancienne des Gaules et qu'elle fut bâtie en un lieu où Marie-Madeleine enseigna la

57. Arnaud RAMIERE de FORTANIER, *Illustration du Vieux-Marseille*, Avignon, 2<sup>e</sup> éd., 1978, n° 1. Dépôt du Musée de Cluny auprès du Musée du Vieux-Marseille (Maison Diamantée), cette huile sur bois constitue, rappelons-le, le plus ancien témoignage iconographique dont on dispose de Marseille. Cf. E. ISNARD, « Sainte-Madeleine à Marseille dans l'art pictural du Moyen Age », *Bulletin officiel du Musée du Vieux-Marseille*, n° 2, 1932, pp. 2-5 et Marcel CHAPPE, « Le Prêche de la Madeleine aux Marseillais ou Histoire d'un tableau du XV<sup>e</sup> siècle », *Marseille*, n° 144, 1986, pp. 32-35. Pour la récente attribution à Antoine Ronsen et la nouvelle datation, il faut lire Jean BOYER, « Un peintre "vénetien" en Provence au XVI<sup>e</sup> siècle : Antoine Ronsen alias "Le Maître de la Prédication de la Madeleine" », *Gazette des Beaux-Arts*, sept. 1987, pp. 55-60 repris dans *Marseille*, n° 155, 1989, pp. 44-51.

58. A. de RUFFI, *op. cit.*, 1<sup>re</sup> éd., Marseille, 1642, p. 394.



*Anonyme (attribué à Ronsen par J. Boyer)  
Le prêche de la Madeleine, huile sur bois. Primitif, fin XV<sup>e</sup> siècle/début XVI<sup>e</sup>  
Coll. Musée du Vieux Marseille*

bonne nouvelle aux Massaliotes<sup>59</sup>. Et ce d'autant qu'à ses côtés s'étendait un vaste clos que l'abbaye Saint-Victor venait de céder en 1459 au roi René et que l'on connaissait depuis sous le nom de « Jardin du Roi »<sup>60</sup>. Ce domaine n'avait sans doute pas en 1474 l'opulence de celui possédé à Aix par le souverain car Waltheym, disert à l'endroit du jardin aixois<sup>61</sup>, passe sous silence

59. Edifiée dans les dernières années de l'abbatit d'Isarn (vers 1044-1047) grâce aux libéralités du vicomte de Marseille Foulques et de sa femme Odile (cf. B. GUERARD, *op. cit.*, n° 32, 33 et 447), l'église Saint-Pierre de Paradis fut pendant tout le Moyen Age le premier des prieurés possédés par l'abbaye de Saint-Victor dans le diocèse de Marseille. A l'instar des couvents des frères Mineurs et Prêcheurs, l'église Saint-Pierre fut rasée en mars 1524 sur l'ordre du commissaire royal chargé d'organiser la défense de la cité à l'approche de l'armée du connétable de Bourbon (cf. H. de VALBELLE, *op. cit.*, t. I, p. 114 et A. de RUFFI, *op. cit.*, 2<sup>e</sup> éd., t. I, p. 306).

60. Le « Jardin du Roi » couvrait approximativement l'emplacement aujourd'hui délimité par les rues Neuve Sainte-Catherine et du Chantier, le quai de Rive Neuve et le cours d'Estienne d'Orves. Cf. Gaston RAMBERT, « Les origines du marquisat de Rive-Neuve », *Provincia*, t. IV, 1924, pp. 29-52 ; Dr. ALEZAIS, « Le Jardin du Roy à Marseille en 1623 », *Mémoires de l'Académie de Marseille*, 1931-1932, pp. 245-258 et Joseph BILLIQUOD, « Une maîtresse royale devenue marseillaise. Renée de Rieux (1550-1623) », *Marseille*, n° 42, 1960, pp. 3-12 et n° 43, 1961, pp. 3-8.

61. Outre sa contribution dans le présent volume, voir Noël COULET, « Jardin et jardiniers du roi René à Aix », in *Cadres de vie et société dans le Midi médiéval. Hommage à Charles Higoumet, Annales du Midi*, t. CII, 1990, pp. 275-286 et en particulier pp. 277-278.

celui de Marseille. Ne pourrait-on pas néanmoins imaginer que le tableau du *Prêche*, au centre duquel l'artiste a représenté un comte et une comtesse de Provence (Charles III du Maine et Jeanne de Lorraine ou le roi Louis XII et Anne de Bretagne selon la nouvelle datation) écoutant au milieu de leur cour la prédication de Marie-Madeleine, ait été exécuté pour la résidence élevée dans le Jardin du Roi, vis-à-vis de l'église Saint-Pierre ? La piste est à suivre au regard du jour nouveau que jette sur ce coin de Rive Neuve le commentaire du pèlerin.

Mais reprenons précisément le parcours de Waltheym. Dernière étape, dernier sanctuaire que ne mentionnent ni Münzer ni Platter : le couvent aujourd'hui disparu des Cordeliers sis en plein cœur du faubourg faisant face à la porte du Marché (à la hauteur exactement de l'actuelle rue Tapis Vert). Depuis au moins 1243 les Franciscains étaient établis à Marseille ; mais leur établissement jouit surtout d'une grande faveur à compter de l'inhumation en août 1297 du corps de Louis d'Anjou.

Né en 1274, le second fils du comte de Provence et roi de Naples Charles II, avait été fortement marqué dès sa jeunesse par l'influence franciscaine, spécialement pendant les années qu'il passa en captivité comme otage en Catalogne de 1288 à 1295. Ordonné prêtre peu après sa libération, son désir d'entrer dans l'ordre de saint François rencontra immédiatement l'hostilité paternelle. Le pape Boniface VIII obtint du jeune prince qu'il acceptât la charge épiscopale de Toulouse (en mai 1296), consentant en retour à ce qu'il prit secrètement l'habit des Mineurs. Louis manifesta cependant très vite son intention d'abandonner un ministère contraire à sa vocation d'austérité, d'humilité et de pauvreté — il renouvela d'ailleurs publiquement sa prise d'habit en 1297 — mais mourut à Brignoles alors qu'il se rendait à Rome apporter sa résignation. Dès son ensevelissement des miracles se produisirent sur sa tombe marseillaise et sa réputation de sainteté s'étend très rapidement à toute la Provence. Ouvert en 1307, son procès de canonisation aboutit en 1317. Deux ans plus tard le roi Robert son frère préside à Marseille les fêtes grandioses qui accompagnent la translation de ses restes ; le chef du saint est alors enfermé dans une châsse d'argent placée au-dessus du maître-autel de l'église conventuelle qui prend dès lors le vocable de Saint-Louis des frères Mineurs. Marseille s'érige en nécropole dynastique concurrençant victorieusement les sanctuaires royaux aixois ; saint Louis d'Anjou devient le patron de fait de la cité<sup>62</sup>.

62. Marie-Hyacinthe LAURENT, *Le culte de S. Louis d'Anjou à Marseille au XIV<sup>e</sup> siècle*, Rome, 1954. Edith PASZTOR, *Per la storia di San Lodovico d'Angio (1274-1297)*, Rome, 1955. Jacques PAUL, « Saint Louis d'Anjou, Franciscain et évêque de Toulouse (1274-1297) », *Cahiers de Fanjeaux*, 1972, pp. 59-90 ; « Evangélisme et franciscanisme chez Louis d'Anjou », *ibidem*, 1973, pp. 375-401 ; « Miracles et mentalité religieuse populaire à Marseille au début du XIV<sup>e</sup> siècle », *ibidem*, 1976, pp. 61-89 ; « Le rayonnement géographique du pèlerinage au tombeau de Louis d'Anjou », *ibidem*, 1980, pp. 137-157. Isabelle BONNOT, « Saint-Louis de Brignoles (1274-1297). Le patron des otages et des prisonniers », *Marseille*, n° 153, 1989, pp. 47-55.

On sait toutefois que son chef fut emporté par les Aragonais lors du sac de 1423 et qu'en dépit de tous les efforts tentés par les autorités de la ville (une dizaine d'ambassades échelonnées entre 1424 et 1431) il resta en possession de la cathédrale de Valence (Espagne) jusqu'à sa restitution partielle à l'église de Marseille en 1956<sup>63</sup> ! Tout le trésor du couvent n'eut pas cependant à pâtir de la ferveur du roi d'Aragon ; certaines autres reliques échappèrent à sa convoitise et parmi elles ce bras reliquaire signalé par Waltheym dont on peut se faire une idée relativement précise grâce à l'inventaire des biens des Cordeliers marseillais dressé en août 1466 : il s'agissait d'un bras en argent doré présentant trois lions d'argent à sa base ainsi que des anneaux aux cinq doigts de la main (*item brachium s. Ludovici argenti deorati cum manu et quinque anulis in dicta manu et tribus leonibus argenti in pede*)<sup>64</sup>.

Qu'il me soit alors permis au moment de clore notre itinéraire religieux d'évoquer un trait significatif du décor médiéval marseillais. De la fin du XIV<sup>e</sup> à celle du XVI<sup>e</sup> siècle, trois statues de saints ont orné la porte du Lauret : l'une représentait saint Lazare, l'autre saint Victor et la troisième saint Louis d'Anjou<sup>65</sup>. Le pèlerinage d'Hans von Waltheym rend donc bien compte du palmarès sacré représentatif du bas Moyen Age marseillais en même temps qu'il illustre l'acculturation locale du culte magdalénien. En revanche une dévotion que l'on a pris l'habitude d'associer à Marseille, celle de la Vierge de la Garde, se signale par son absence. La chapelle élevée pourtant en 1214 au sommet de la colline et devenue ensuite prieuré dépendant de Saint-Victor n'apparaît à aucun moment du récit ; peut-être n'avait-elle pas alors très fière allure car l'on sait qu'elle fut rebâtie juste après le passage de Waltheym, en 1477<sup>66</sup>. En tout cas, nonobstant les indulgences que lui avait accordées Benoît XIII en 1406 et la fondation d'une confrérie en 1425, le silence de Waltheym peut faire supposer que la dévotion au sanctuaire de la Garde n'était pas encore très développée ou qu'elle faisait l'objet d'un culte

63. Les fragments rendus à l'église de Marseille par l'archevêque de Valence en juin 1956 ont été déposés en l'église Saint-Ferréol-les Augustins, où le culte de saint Louis d'Anjou est désormais établi.

64. AD 373 E 29 fol. 141, 18.VIII.1466. Avant même la démolition préventive du couvent de Saint-Louis en 1524, les Cordeliers de Marseille, à la faveur de la réforme des frères Mineurs conventuels ordonnée par François I<sup>er</sup>, cédèrent certains de leurs biens au chapitre cathédral de la Major ; le bras de saint Louis signalé par Waltheym compte au nombre des reliques qui passèrent dans le trésor de la cathédrale le 15 septembre 1522 (AD 391 E 107 fol. 453). Quelques années plus tard il fut concédé par le chapitre aux frères Mineurs observants (AD 391 E 223 fol. 616 v., 7.III.1527). Il ne faut pas confondre ce reliquaire avec celui commandé en 1337 par le roi Robert, frère de saint Louis d'Anjou et qui, passé en Espagne dès 1339, entra finalement au Louvre en 1892 (voir Auguste RAMPAL, « Notes pour servir à l'iconographie de Saint-Louis d'Anjou », *Répertoire des Travaux de la Société de statistique de Marseille*, t. 48, 1911-1920, p. 17 ainsi qu'I. BONNOT, *op. cit.*, p. 52).

65. C'est en février 1385 que la porte du Lauret fut décorée des statues de pierre représentant les trois saints tutélaires de Marseille (AC EE 8 et CC 193 fol. 120-122).

66. Cf. M. RÉGIS de la COLOMBIERE, *op. cit.*, p. 8.

encore exclusivement local qui ne connaîtrait une plus large diffusion qu'au siècle suivant<sup>67</sup>.

### *Echappée en guise de conclusion*

Le regard de l'étranger en transit ne peut que figer un instantané, réducteur mais par là-même suggestif. La relation de Waltheym permet de saisir les contours de l'identité marseillaise au seuil des Temps Modernes. Une belle ville fermement assise dont l'attrait et le prestige ressortissent tout autant à son rôle de place économique qu'à sa vocation de centre religieux, telle est la silhouette qui s'impose au total de la Marseille de 1474.

Et le voyage de continuer ! Le mercredi 27 avril, Hans von Waltheym quitte Marseille pour Arles, faisant aussitôt étape « à la mer » dans une auberge à l'enseigne de l'Ange. Il s'agissait du logis des Cabannes de Berre sur le terroir de Rognac dont on peut suivre l'histoire à partir de 1390 : située en contre-bas du *castrum* de Rognac, cette grande bâtisse se dressait en bordure du chemin de Marseille (dont le tracé correspond en gros à l'actuelle N 113) et donnait à l'arrière sur un jardin que jouxtait le rivage de l'étang de Berre<sup>68</sup>. Le trajet suivi par Waltheym est donc, tout au moins au départ, celui que décrit la *Guide des chemins de France* en 1552 et qu'emprunta Félix Platter en 1555. En quittant Marseille, on longeait d'abord la mer à distance, puis on montait « une mauvaise montaigne » pour franchir la chaîne de l'Estaque aux Pennes (aujourd'hui Les Pennes-Mirabeau) et redescendre sur l'étang de Berre aux Cabannes. Il est plus difficile d'identifier « le château qui se trouvait sur un très mauvais terrain ». Au sortir des Cabannes, l'itinéraire de la *Guide* de Charles Estienne faisait passer le voyageur qui se rendait de Marseille à Avignon par un Saint-Eloy de Crau où il voyait des « forteresses faites par les Romains du temps de Marius » que l'éditeur identifie avec Salon. Félix Platter qui fera également le trajet Marseille-Arles mentionne, après les Cabannes, Saint-Chamas où l'on voyait « une porte de soixante pas d'épaisseur ». La route qu'il indique et qui, de là, se dirige vers Saint-Martin de Crau, « auberge isolée devant laquelle est une fontaine » est vraisemblablement celle

67. On sait pourtant que le dernier souverain de la Provence indépendante, Charles III, encore comte du Maine, fêta au sanctuaire de la Garde l'Assomption 1479 (cf. G. ARNAUD D'AGNEL, *Les comptes du roi René*, t. III, Paris, 1910, n° 3375). Des pèlerinages collectifs, les premiers connus furent le fait des Aubagniens en 1551 et 1567 et des Aixois en 1567 également (G. ARNAUD D'AGNEL, *Notre-Dame de la Garde...*, op. cit., p. 233). A l'extrême fin du XVI<sup>e</sup> siècle, Thomas Platter présente l'église de la Garde comme « un lieu de pèlerinage très fréquenté ».

68. Outre le logis proprement dit, on trouvait une étable, un puits et un four. Possédée par la même famille de 1390 à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la bâtisse est exploitée à l'usage d'hôtellerie au moins à partir de 1458. L'enseigne de l'Ange est citée pour la première fois vingt ans après le témoignage de Waltheym dans un acte d'arrentement de 1494 qui en dresse l'inventaire. Dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle cet établissement changera de nom et prendra celui de logis du Mouton sous lequel il est connu jusqu'à sa destruction vers 1735. Voir Gérard CASTEL, *Rognac, du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Géographie et histoire*, Rognac, 1979, pp. 126 et 133-134.

que suivit Waltheim dans les derniers jours d'avril 1474. De la même façon, les termes dont use le pèlerin allemand pour décrire la Crau ne sont pas sans évoquer la notation lapidaire contenue dans la *Guide* : « passe la Crau, mauvais chemin et terre stérile »<sup>69</sup> !

Christian MAUREL \*

---

69. Félix et Thomas Platter..., *op. cit.*, p. 113. Charles ESTIENNE, *La guide des chemins de France*, éd. J. BONNEROT, Paris, 1935, p. 178, 183 et 184. Faute d'avoir pu identifier l'auberge de l'Ange, K. VORETZSCH, « Reisen Deutscher nach der Provence und Südfrankreich in fruheren zeiten », *Volkstum und Kultur der Romanen*, 1940, p. 40, se demandait si Waltheim passait au sud de l'étang de Berre par Martigues ou au nord par Rognac. Notons enfin que la carte des routes de la Provence médiévale de l'*Atlas historique Provence...*, Paris, 1969, ne signale pas le tracé Saint-Chamas-Arles *via* Saint-Martin de Crau.